

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 9

Artikel: "Partenariat pour la paix", aussi avec la Suisse
Autor: Arbenz, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« *Partenariat pour la paix* », aussi avec la Suisse

Par le brigadier Peter Arbenz, président de la Société suisse des officiers

L'offre faite par l'OTAN à la Suisse d'être intégrée dans le Partenariat pour la paix date déjà de deux ans. Les bases de la décision sont connues depuis longtemps, et il y a bon espoir que le Conseil fédéral prenne une décision à ce sujet cette année encore.

Compatibilité avec notre politique de sécurité et notre politique étrangère

Le rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité et celui consacré à la politique étrangère se prononcent clairement pour un engagement international accru de notre pays ; les Chambres fédérales ont pris connaissance de ces documents et les ont acceptés. Depuis des siècles, nous sommes liés à l'étranger dans les domaines de l'économie, du droit des gens, de la civilisation et de la culture. Il y a longtemps qu'une Suisse sans relations internationales n'est plus pensable. Nous vivons de l'étranger tout en ayant quelque chose à lui offrir. Les deux axes les plus importants de cet entrelacement de relations, ce sont nos intérêts économiques et la solidarité internationale. Ils ne sont pas contra-

dictoires ; au contraire, ils déploient des effets complémentaires. Entre eux, il y a le vaste champ de l'action politique et diplomatique, dans lequel nous pouvons nous montrer actifs pour préserver notre liberté de manœuvre et éviter des dépendances dangereuses.

Le Partenariat pour la paix, au profit de notre sécurité

La stratégie de sécurité la plus évidente est la prévention qui vise à intervenir rapidement et avec efficacité à l'extérieur de notre territoire, à ne pas laisser les crises dégénérer en conflits violents. Des conflits locaux risquent de faire tâche d'huile et de toucher l'ensemble d'une région. L'expérience montre que des conditions instables en Europe, des guerres civiles et internationales touchent notre pays, bien que nous ne le voulions pas. Des flux de réfugiés en provenance de l'ex-Yougoslavie, l'immigration clandestine de ressortissants d'autres foyers de crise en et hors d'Europe sautent aux yeux, car ce sont des situations vécues.

Une alerte en temps opportun, une diplomatie pré-

ventive et une gestion active des crises permettent de désamorcer à temps des conflits potentiels et d'alléger les conséquences des affrontements. Ainsi sont créées les conditions pour un retour à une situation normale et au renforcement des institutions démocratiques. De telles initiatives ne sauraient être le fait d'un seul gouvernement ; elles résultent d'accords internationaux et de déploiements des forces de plusieurs Etats. La Suisse peut offrir ses bons offices, mettre à disposition un appui logistique comprenant des moyens civils et militaires, une aide humanitaire, une contribution à la reconstruction. Ce sont des atouts pour la stabilité internationale qui, sans aucun doute, sont aussi dans l'intérêt de notre propre sécurité. Le Partenariat pour la paix est un concept d'organisation qui donne la possibilité de se préparer à de tels engagements et de les effectuer d'une manière coordonnée.

Le Partenariat pour la paix est compatible avec notre neutralité

L'Etat, qui participe au Partenariat pour la paix,

définit individuellement avec l'OTAN son programme de coopération. Peuvent y adhérer, aussi bien les Etats qui sont liés par une alliance militaire que les Etats neutres. L'OTAN l'a officiellement confirmé. Les autres neutres en Europe, la Suède, l'Autriche et la Finlande, ont d'ores et déjà adhéré au Partenariat pour la paix. Un Etat neutre est en principe insoupçonnable et sans parti-pris lorsqu'il s'engage dans la résolution d'un conflit en dehors de son territoire. Dans le même temps, il peut ainsi réduire les risques d'une perte éventuelle de sa neutralité : en effet, s'il était, lui-même, la victime d'une attaque par un Etats tiers, il devrait sans

doute s'allier avec d'autres Etats afin d'assurer sa propre défense.

Une participation aux programmes du Partenariat pour la paix n'est en aucun cas la première phase d'une adhésion à l'OTAN. Si cela était le cas, la Suisse ne pourrait pas coopérer, car l'abandon de la neutralité n'est pas dans son intérêt. D'ailleurs, cette mesure ne trouverait pas de majorité, ni au Parlement, ni dans le peuple.

Après les longues réflexions du Conseil fédéral concernant la participation de la Suisse au Partenariat pour la paix, le temps me semble être venu de prendre une décision. Il s'agit

de modifier la troisième mission de l'armée « Contribuer à la promotion de la paix au niveau international, avant tout en Europe » et de mieux en tenir compte. Il ne faudra que quelques moyens supplémentaires pour que l'armée puisse appuyer les efforts de la diplomatie.

Nous Suisses, nous serons aussi utilisés au-delà de nos frontières. Le Partenariat pour la paix existe aujourd'hui sans la Suisse qui reste le dernier Etat neutre européen à ne pas en faire partie. Il pourrait nous offrir quelque chose, mais aussi bénéficier de notre apport.

P. A.



*«Moi, je suis bien
à la VAUDOISE.
Le partenaire idéal
qui m'offre une
palette complète
d'assurances.»*

Siège social:
Place de Milan
1001 Lausanne
Tél. 021/618 80 80
Fax 021/618 81 81

**A votre service
dans toute la Suisse**



assure le bien-être